Les conversations au quartier général du Führer

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

que le fait le communiqué. Tous les problèmes actuels français ont été examinés dans la mesure où ils intéressent les rapports avec l'Axe.

Vichy s'inquiète du danger bolcheviste

Vichy, 22 décembre. — On estime dans les milieux officieux de Vichy, que le danger bolcheviste n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui.

« Le fait, y déclare-t-on, que les Américains aient dû libérer les agitateurs communistes d'Afrique du Nord et que le gouvernement britannique, sous la pression de Moscou se soit vu obligé d'autoriser la publication d'un journal communiste, permet de préjuger du sort qui serait réservé à l'Europe en cas de victoire des démocraties anglo-saxonnes alliées au bolchevisme »

La Chine de Nankin se battra avec le Japon jusqu'à la victoire finale

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une déclaration de Chandra Bose au sujet de la politique anglaise et américaine aux Indes

Dans un discours radiodiffusé, le chef nationaliste hindou Chandra Bose a déclaré que les impérialistes anglais avaient refusé une fois pour toutes de céder aux vœux d'indépendance manifestés par certains pays comme les Indes et que les Etats-Unis, de leur côté, aspirent à l'hégémonie mondiale.

Les plans anglais pour l'après-guerre montrent dès aujourd'hui l'intention de créer une dissension toujours plus grande au sein de l'Inde. Si les vœux des impérialistes anglais se réalisaient, l'Union Jack flotterait sur de petits états isolés dont l'ensemble aurait formé autrefois les Indes.

Comme pendant la guerre dernière, les puissances anglo-américaines essaient de camouffler leur but par une véritable propagande terroriste. On peut rapprocher cette dernière des méthodes barbares appliquées par les Anglais depuis le premier jour où les Indes sont tombées entre leurs mains et qui n'a pas changé depuis.

Chandra Bose a demandé aux Hindous qui se trouvent à l'étranger de venir en aide à leurs compatriotes opprimés, résidant aux Indes.

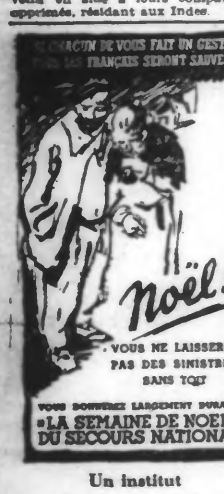

Un institut pour la sélection de la race

Paris. — M. Darquier de Pellepoix, commissaire général pour les questions juives, a inauguré le nouvel institut anthropo-sociologique et ethnographique. Il a installé le professeur Vacher de Lapouge, président de l'Institut, dans ses nouvelles fonctions. Celui-ci a déclaré qu'une de ces tâches consistait à vulgariser les règles de la sélection. Dans cette mission, l'Institut serait aidé à l'avenir par une association française de défense contre la race juive, dont on projette la création.

Nouvelles du monde

LA TERREUR BRITANNIQUE A TEHERAN

Les mesures d'interdiction de sortir sont appliquées sans ménagement dans la capitale iranienne. Tout civil qui se trouve dans les rues est fusillé. Une sage-femme et quelques autres personnes qui voulaient appeler des médecins ont été tuées de cette façon.

LA TENSION POLITIQUE AU CHILI

Santiago du Chili, 22 septembre. — La tension politique au Chili se révèle par le fait que le sénat se réunira encore une fois avant la Noël en une séance secrète qui durera deux jours et au cours de laquelle les questions de la politique étrangère seront débattues. On sait que ces problèmes ont déjà été discutés dans le courant de la semaine écoulée.

M. Fernandes, ministre des affaires étrangères, a promis d'assister de nouveau aux débats. Dans les milieux politiques, on est d'avis qu'il donnera avant tout un compte rendu des résultats des pourparlers que M. Morales, ministres de l'intérieur, a menés à Washington.

— Les Etats-Unis ont l'intention d'envoyer des délégués spéciaux en Syrie et au Liban.

CHRONIQUE REGIONALE

La Légion des volontaires français est la seule organisation qui apporte sa contribution effective à la réconciliation franco-allemande

Il n'est pas osé d'écrire qu'à l'heure actuelle la marque symptomatique de la politique française est l'incertitude.

Incertitude quant à l'immédiat, incertitude quant à l'avenir.

Après deux ans d'un attentisme stérile, notre pays s'est placé dans une impasse dont il ne peut plus sortir sans un violent effort. En effet, alors que le monde entier en est au stade de la politique réaliste et féconde, la France seule s'est réservée l'apanage de la politique de l'autruche.

Ne voulant pas faire de peine à personne, nous sommes arrivés à ce résultat surprenant d'avoir perdu, par la grâce de nos ex-alliés ou sympathisants tout ce que juin 1940 nous avait laissé et de n'avoir pas su ou pas voulu profiter d'une collaboration loyale qui nous était offerte et qui était le premier pas vers une nécessaire réconciliation franco-allemande.

Et maintenant, chaque Français qui a pris conscience des défaites successives du pays — et la défaite militaire n'est pas la plus grave — se demande anxieusement quel sera l'avenir de la patrie.

Qui plus est, et ce sera sa modeste revanche, la Légion des volontaires français est la seule unité militaire qui puisse encore arborer notre drapeau.

Sa ligne de conduite n'ayant jamais varié depuis sa création elle reste la seule pierre de l'édifice français contre laquelle viennent se briser toutes les raisons que les peuples ont de douter de nous, de nos sentiments, de notre honnêteté, de notre honneur tout court.

Or aucune équivoque, aucun camouflage n'est plus possible. Au point où nous en sommes, ce n'est pas de réformes que nous avons besoin, mais d'une révolution. Révolution de l'Etat, révolution de la société, révolution de l'individu.

Il est nécessaire, en effet, que le Français puisse se retrouver lui-même, en retrouvant le goût du risque, le sens de la grandeur et de l'honneur. Et ce n'est pas en restant au coin du feu, avec les pantouflards, que les jeunes Français acquerront ces qualités.

La Légion des volontaires français leur offre une chance de relever leur pays, de se relever eux-mêmes non seulement aux yeux du monde mais à leurs propres yeux.

Seule, dans l'incertitude actuelle, la Légion française des volontaires, la L. V. F., nous affirme par sa tranquille continuité la volonté d'intégration de la France dans l'ordre nouveau et son désir d'une collaboration franco-allemande.

Que nos jeunes gens ne laissent pas échapper cette occasion de servir, et d'eux on pourra dire aussi qu'ils ont bien mérité de la patrie.

Capitaine Louis MATIEUX.
Inspecteur régional pour la zone interdite de la Légion tricolore, 73, rue Faidherbe, à Lille.

Deux cents prisonniers libérés sont arrivés mardi soir à Lille

Mardi, à 21 h. 40, deux cents prisonniers, libérés au titre de la relève, sont arrivés à Lille.

Malgré l'heure tardive, ils furent accueillis sur le quai de la gare par MM. Crespel, président des centres d'entr'aide, et Mathon, directeur adjoint de la « Maison du prisonnier », ainsi que par quelques représentants des centres d'accueil. Une réception avait été organisée au buffet de la gare. Tandis que M. Thesio, le généreux propriétaire, offrait aux arrivants un vin d'honneur, M. Crespel exposa aux nouveaux libérés le but de la « Maison du prisonnier ». Les soldats furent ensuite conduits au Centre d'accueil de la rue des Buisses, où ils se restaurèrent et passèrent la nuit.

En pleine rue et sous la menace d'un revolver, un malfaiteur se fait remettre deux mille timbres de ravitaillement à Dottignies (B).

Il était environ 8 h 10, mercredi matin, quand MM Raymond Balcaen, 22 ans, employé au ravitaillement, domicilié rue Traversière 25, et Henri Debucquois, 55 ans, domicilié rue de la Prévoyance, 18, sortaient de la Banque de Bruxelles, porteurs de plus de deux mille timbres de ravitaillement qui devaient être distribués aux habitants, au cours de la journée. M. Debucquois dissimulait les timbres enveloppés dans deux paquets, sous son pardessus.

A peine les deux employés étaient-ils rue Alphonse-Poullet qu'ils furent accostés à proximité de la maison Georges Demaire, par un homme dont le bas du visage était dissimulé par un foulard vert. Celui-ci leur demanda l'adresse d'un dentiste... Puis sans que rien n'ait fait prévoir son geste, il braqua soudain le canon d'un revolver sur la poitrine de M. Debucquois en disant : « Ticket ! »

Comme celui-ci hésitait il accentua sa menace et force fut à ce dernier de jeter les paquets sur la chaussée. Tout en menaçant les deux employés de son revolver l'homme ramassa les enveloppes et enfourchant une bicyclette aperçue dans la direction de la rue de Mouscron.

M. Balcaen portait sur lui quelques centaines de timbres de lait qui ont pu être conservés.

Un train de marchandises mitraillé par la R.A.F.

Dimanche, vers 19 h. 10, un avion anglais a mitraillé un train de marchandises qui avait quitté Boulogne-sur-Mer et se dirigeait vers Saint-Pol.

Il est défendu de circuler pendant les alertes

Il a été constaté récemment que la population continue de circuler pendant les alertes au mépris du danger qui la menace. Son attention est de nouveau attirée sur le danger que représente une telle attitude et sur la nécessité d'observer dans son propre intérêt les règles de circulation prescrites dès que les signaux d'alerte ou les tirs de la D.C.A. se font entendre.

Il est donc rappelé que, dès le signal d'avertissement d'alarme ou les premiers coups de canon de la D.C.A., ou dès la détonation de la première bombe, toute circulation doit être interrompue :

Les passants gagneront immédiatement l'abri le plus proche ou à défaut se réfugieront sous le porche des immeubles, ou se placeront dans l'encoignure des couloirs d'habitations dont les propriétaires devront obligatoirement ouvrir les portes :

Les chevaux seront dételés et, autant que possible, mis à l'abri, tout en étant attachés. Sinon, ils seront immobilisés en les retenant aux roues arrières de la voiture :

Les véhicules automobiles seront arrêtés et garés à droite, de manière à ne pas masquer les bouches d'eau et à laisser libres les croisements des rues. Les conducteurs et les occupants devront suivre la règle imposée aux passants :

Les tramways seront arrêtés aux emplacements qui leur auront été désignés. Les voyageurs se rendront aussitôt dans l'abri voisin sans qu'aucune opposition puisse être faite à cette règle.

Les services de police ont reçu des directives qu'ils continueront à mettre en application.

COMMUNIQUES DE LA PREFECTURE

La carte officielle de jardinage

Il a été porté précédemment à la connaissance des intéressés que la carte officielle de jardinage, instituée par l'arrêté ministériel du 25 juillet 1942, serait prochainement distribuée dans le département du Nord et qu'ils devaient remplir les formules mises à cet effet à leur disposition dans les mairies avant le 5 décembre 1942.

Par suite de circonstances fortuites certaines communes n'ont pu distribuer ces formules à leurs administrés en temps opportun.

Pour cette raison, le délai imparti pour le dépôt des demandes de cartes de jardinage est reporté au 24 décembre 1942 inclus.

NOËL !

Donnez aux infirmières qui quêtent pour l'enfance :

Donnez aux anciens prisonniers pour les prisonniers et leurs familles;

Donnez aux jeunes pour les sinistrés.

Donnez largement, généreusement pour que, près de vous, grâce à vous, la misère pèse moins lourd au cœur de tant de pauvres gens en ce jour de Noël.

LILLE

Noël au Grand Théâtre

A l'intention de nos lecteurs, nous publions le programme des représentations du Grand Théâtre de Lille données à l'occasion de la fête de Noël par l'excellente troupe du Deutsches Theater.

Le 25 décembre, on jouera le « Chevalier à la Rose », de Richard Strauss; le 26, « Madame Butterfly », de Puccini, et le 28, nouvelle représentation du « Chevalier à la Rose ».

Le 28 décembre, au Petit Théâtre de la rue de l'Hôpital militaire, sera donnée en spectacle « Nuit de Noël », petit gala de danse.

Rappelons que le public lillois peut assister à ces diverses représentations et que la location se fait au pavillon des « Amis de Lille », Grande-Place.

UNE INQUIETANTE DISPARITION.

— Lundi à 22 h. 45, M. Hereng, demeurant à Lille, 9, rue Kepler, a signalé au commissariat de police, la disparition de son fils Alfred, âgé de 15 ans.

Voici le signalement du petit disparu : taille, 1 m. 74; cheveux blonds, yeux bleus, vêtu d'un pardessus vert, d'un pantalon rayé gris et noir, d'un pull-over et d'une casquette verte.

DES MALFAITEURS S'EMPARENT DE DEUX BALLOTS DE TISSUS.

— M. Fernand Quinsbille, chef de service de la maison de transport Mory, 69, rue de Douai, à Lille, a porté plainte pour vol de deux colis de tissus pesant respectivement 53 et 50 kilos, commis dans les magasins de cette firme entre le 14 septembre et le 17 novembre pour le premier et entre le 9 novembre et le 17 décembre pour le second.

Le préjudice subi se chiffre à 50.000 francs.

VOL DE VETEMENTS.

— Le Secours national avait confié, entre le 10 septembre et les premiers jours de décembre, tout un lot de vêtements à M. Lucien Carton, teinturier, 51 bis, avenue Butin, afin de les dégraisser et de les remettre en état. Or, le 15 décembre, opérant un contrôle avant de livrer les vêtements nettoyés, M. Carton s'aperçut qu'il manquait environ 130 pièces sur le total qui lui avait été confié.

Le vol a dû être commis dans ses ateliers, entre le 10 septembre et le 15 décembre. Une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs de ces vols.

NORD

Un Dunkerquois, Jacques Lefebvre, est décoré pour sa splendide conduite au large de Casablanca

Lundi dernier, un message de la Croix-Rouge parvenait à M. le docteur Frédéric Lefebvre, médecin-dentiste de Dunkerque, exerçant actuellement à Paris, lui annonçant que son fils, âgé de 22 ans, l'enseigne de vaisseau Jacques Lefebvre, venait d'être décoré de la Légion d'honneur en témoignage de la conduite exemplaire qu'il avait eue à bord du contre-torpilleur « Le Boulonnais ».

Ce bâtiment, en stationnement à Casablanca, fut engagé dans la bataille lors de l'agression anglo-américaine contre notre Afrique. Le commandant, l'ingénieur en chef mécanicien et d'autres officiers furent tués. L'enseigne de vaisseau Lefebvre fut blessé au bras gauche et dut être amputé.

A Bollezelle, une fillette de 13 ans, orpheline de mère, a dirigé la ferme et cultivé les terres, en l'absence de son père, prisonnier de guerre

Le cas d'une fillette de Bollezeele mérite d'être signalé. Il constitue un bel exemple de piété filiale et de fidélité à la terre.

Il s'agit de la petite Renée Achte. Cette enfant, élève de l'Institut Fénelon, à Dunkerque, cessa ses études lorsque son papa, Alexis Achte, fut mobilisé en août 1939. Le cultivateur laissait à la tête de sa ferme sa femme, un jeune domestique et une servante. Mme Achte vint à mourir peu après. Dès lors, Renée Achte prit courageusement la direction de l'exploitation agricole. Avec les deux domestiques, elle cultiva les terres et sauvegarda ainsi le patrimoine familial.

Le papa, qui vient d'être libéré, a trouvé une récolte superbe, une ferme modèle. Inutile de dire combien son grandes son admiration et sa fierté.

Dans la Flandre maritime, on espère que les Pouvoirs publics tiendront à récompenser les mérites de la courageuse petite fermière.

UN CYCLISTE FAIT UNE CHUTE MORTELLE A VILLERS-POL.

— Le populaire comique Jules Couteau, d'Anzin, qui remporta de nombreux succès dans notre région en jouant avec beaucoup de verve le rôle de l'oncle Jules, dans « Zeph a gagné le gros lot », vient d'être victime d'un accident mortel de bicyclette.

C'est à Villers-Pol que M. Couteau, sans doute à la suite d'un dérapage, fit une chute de bicyclette qui lui occasionna une fracture du crâne et celle d'une côte. Ramené à Anzin, le sympathique comique populaire fut hospitalisé à la clinique Teissier mais, malgré les soins dont il fut entouré il mourut le lendemain.

UNE FEMME DE PRISONNIER EST CONDAMNÉE A UN MOIS DE PRISON POUR INCONDUITE PAR LE TRIBUNAL D'HAZEBROUCK.

— Le tribunal correctionnel d'Hazebrouck a prononcé une condamnation exemplaire d'un mois de prison ferme pour inconduite à la charge d'Emilienne Pruvost, 27 ans, demeurant à Hazebrouck, au lieu-dit « Heer Straete », dont le mari est prisonnier de guerre.

SEPT ARRESTATIONS POUR MANŒUVRES CRIMINELLES A SAINT-AMAND.

— Une scandaleuse organisation vient d'être découverte par la gendarmerie de Saint-Amand, à la suite de la perception des tickets de rationnement « T.E. » par Maximilienne Postiez, 19 ans, rue de Flines, à Mortagne, qui ne fut pas mère et ne le devinera plus.

L'enquête a permis d'établir que tout un groupe de jeunes femmes, se venant réciproquement en aide n'avait pas provoqué, ces derniers temps, moins de six manœuvres criminelles.

Sept des coupables ont été arrêtées et déférées au parquet de Valenciennes. Ce sont, outre la fille Postiez, Marie Delcroix, 33 ans, et Marie Barbieux, femme Louis Noël, 21 ans, de Mortagne; Marie-Thérèse Fouque, 22 ans, de Château-l'Abbaye; Claudine Cacheux, 17 ans; Mireille Cuvelier, veuve Courtecuisse, 28 ans, et Charline Ducates, 18 ans, toutes trois de Saint-Amand.

PAS-DE-CALAIS

L'absorption d'alcool synthétique avait entraîné la mort de deux cultivateurs de Beuvry.

Les deux trafiqueurs sont arrêtés

A la suite de la mort des époux Harley-Palmier, cultivateurs à Beuvry, provoquée par l'absorption d'alcool synthétique impur, une enquête active a été menée par la police en vue de découvrir les fournisseurs de cet alcool meurtrier.

L'enquête vient d'aboutir à l'arrestation de deux individus : Alphonse Houplain, 28 ans, ouvrier d'usine, demeurant à Beuvry, et Julien Vandercamp, 37 ans, garçon-brasseur, demeurant aussi à Beuvry.

C'est Houplain qui avait dérobé 18 litres d'alcool synthétique au cours de son travail aux usines des mines de Béthune.

Houplain, pratiquant le troc, avait échangé cet alcool contre des denrées alimentaires que lui procurait Vandercamp. A son tour, Vandercamp écoula l'alcool dans plusieurs débits de la région, notamment chez les époux Harley, en usant de sa qualité de garçon-brasseur.

Les deux trafiqueurs sont scrupules ont été écroués.

UN PRETRE PRISONNIER DU DIOCÈSE D'ARRAS, LAUREAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

— Dans sa séance du 10 décembre 1942, l'Académie française, qui a décerné sept prix à des prisonniers, a attribué un prix de 2.000 francs à M. l'abbé André Lotte, du diocèse d'Arras, aumônier du Stalag IV C, auteur d'un conte de Noël dialogué : « Asile de Noël ».

Un quart d'heure avec un ouvrier roubaisien rentré d'Allemagne...

...où il retournera dès sa permission terminée

M. Edouard Vandenberghe est ouvrier tourneur. C'est un grand garçon blond, bien découplé, que nous rencontrons dans le hall de la Werbestelle place Chevreul, à Roubaix, où il vient chercher ses tickets de rationnement.

— Vous revenez d'Allemagne Monsieur?

— Oui, j'arrive de Munich où je travaille comme tourneur depuis dix-huit mois. Je viens me retremper un peu à l'ombre du vieux clocher de Saint-Martin.

— Votre exil volontaire a dû vous sembler dur et, sans doute resterez-vous ici, maintenant que vous vous êtes revenu....

Il nous regarde, étonné :

— Rester ici? Mais non! Pourquoi? D'ailleurs, mon contrat n'est pas expiré et, dès ma permission terminée, je retournerai en Allemagne. J'y retrouverai sans déplaisir mon « tour », mes camarades, et même cette belle ville de Munich où il y a tant de choses à voir.

— En dehors de vos heures de travail, vous êtes donc libre de vous promener où bon vous semble?

— Naturellement! une fois sorti de l'usine, je m'assimile entièrement à la population allemande dont je partage le genre de vie, les distractions... et aussi le rationnement.

« Il m'est arrivé de faire des excursions durant plusieurs jours. Jamais personne ne m'a demandé la moindre explication. En Allemagne, voyez-vous, l'ouvrier étranger voyage, entre au restaurant, à la brasserie, au cinéma, au exactement comme le citoyen allemand. Il en résulte que nous ne nous sentons pas dépaysés. Nous avons l'impression d'être chez nous....

— Et le logement là-bas? demandons-nous...

Ici, l'ouvrier tourneur réfléchit, puis reprend :

— Dans le temps, c'était parfait, car nous étions peu nombreux, et nous logions où bon nous semblait. Mais il y a maintenant six millions d'étrangers en Allemagne! Alors, on a pensé à les réunir dans des « camps » pour leur faciliter la transition. Car, vous pensez bien que les difficultés se présentent nombreuses dans un pays étranger, à commencer par celle de se faire comprendre!

« Pour aider cette masse d'hommes à s'acclimater plus facilement, on a instauré des camps, où nous trouvons le gîte et le couvert, sans compter des interprètes, des médecins, des « amicales », etc. »

— Et le ravitaillement? Suffisant?

— Mon Dieu, ne nous plaignons pas. Bien sûr nous n'avons plus notre belle indépendance de jadis, mais pourtant la chose a du bon. Dans les « camps » on a engagé des cuisiniers de même nationalité que les ouvriers, de façon à servir des mets au poivre aux Hongrois, des macaronis aux Italiens, des pommes de terre aux Français et aux Belges....

« Si la vie en commun ne plaît pas à tout le monde, elle réserve, par contre, des avantages appréciables. Nous payons entre 10 et 15 marks par semaine pour notre nourriture et notre logement.

— Vous réalisez donc des économies?

— Oui, facilement. Songez que mon salaire de base est de 86 pfennig à l'heure. Mais, étant payé à la tâche, je me « fais » allemand entre 56 et 60 marks par semaine.

— Diable! si vous ne payez que 15 marks au « camp », il doit vous rester une belle pomme en poche!

— Pardon! il ne s'agit là que de la pension. Mais vous pensez bien qu'il y a dans la vie courante bien d'autres choses. Je ne parle de temps en temps le restaurant, le cinéma, et puis il faut que je m'habille. Bref, j'estime qu'en Allemagne, il faut 25 à 30 marks par semaine pour vivre confortablement.

— Par conséquent, un ouvrier travaillant là-bas peut, sans se gêner aucunement, expédier à sa famille — comme c'est mon cas — 120 marks par mois, ce qui fait quand même une somme assez rondelette.

— Et les conditions de travail?

— Nous travaillons 55 heures par semaine, avec arrêt, le samedi à midi. Et rarement j'ai rencontré autant de compréhension dans le personnel de maîtrise. Bien sûr, là-bas comme ailleurs, il faut faire son « boulot », et on y aime le travail bien fait. Mais en revanche, quelle prévenance pour l'ouvrier consciencieux et honnête!

— Bref, vous êtes content. Encore une question: est-ce l'appât du gain qui vous a envoyé en Allemagne?

— Mon Dieu! oui. Il y a un peu de cela. Mais il y a bien autre chose aussi. Le besoin de voir, de savoir, de comprendre, m'a aussi poussé vers l'Allemagne. Je voulais voir ne mes propres yeux ce que l'on racontait. Alors, j'y suis allé, j'ai vu. Et j'ai compris aussi.

« J'ai compris que si, là-bas comme ailleurs, tout n'était pas parfait, ce que l'on nous avait dit était vrai. Dans la plupart des cas, voyez-vous, l'Allemagne a tenu ses promesses... »

Sur ces mots, l'ouvrier ramassa sa feuille de tickets, boutonna son pardessus, nous tendit la main, et une fut sous la pluie vers cette maison de la rue Montgolfier qu'il fait vivre de son travail.

Bourse de Paris

du 22 décembre 1942

Valeurs françaises (actions)

Banque de Paris, d. 2.750. — Crédit Commercial, 2.630. — Crédit Foncier, 7.850. — Nord, 2.440. — Distribution, d. 1.700. — Electrique du Nord, 925. — Energie Industr., 4.000. — Gillet-Thaon, 435. — Industrie Textile (Cie Gle), 3.115. — Pérennités, 3.335. — Saint Frères, 1.900. — La Soie, 2.330. — Aciéries du Nord, 801. — Aciéries Sambre-Meuse, d. 540. — Ateliers Nord-France, d. 1.600. — Chantiers Saint-Nazaire, 6.400. — Fives-Lille, 2.240. — Forges Nord-Est, 1.890. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 11.400. — Louvroil-Montbard, 1.503. — Schneider, 6.050. — Béthune, d. 3.970. — Anich, 6.630. — Blanzy, d. 7.400. — Carvin, 3.780. — Dourges, 3.880. — Lens, 1.630. — Marles, 2.300. — Ostricourt, 5.600. — Vicoigne, 2.345. — Nickel, 3.375. — Ouenza, 9.100. — Françaises Pétroles, d. 1.790. — Lille-Bonnières prior., 1.145. — Gafsa, 3.545. — Air Liquide, 3.600. — Ugine, d. 6.350. — Engrais Auby, 565. — Givet-Isieux, 5.800. — Kuhlmann, 2.805. — Péchiney, 6.300. — Rhône-Poulenc, 4.250. — Saint-Gobain, 8.350. — Clements Origny, d. 23.700. — Pollet, d. 4.250. — Terres Rouges, 1.590.

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 %, 96.25. — 3 % amortissable, 99.60. — 4 %, 1918, 104. — 5 %, 1920, 141.60. — 4 ½ % 1932 A., 103.70. — 3 % 1942, 97.25. — 3 ½ % 1942, 98.60. — Caisse Autonome 1938, 122.60. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1.250. — Bons Trésor 4 % 1935, 1.126. — Caisse Autonome Tabacs, 1.040. — Crédit National 1919, 645; 1920, 561; 1941, 2.140; 1942, 2.017.

FONCIÈRES ET COMMUNALES

Foncières 1863, 355; 1885, 418. — Communales 1891, 369; 1892, 475. — Foncières 1895, 490. — Communales 1899, 415. — Foncières 1903, 487. — Communales 1906, 432. — Foncières 1909, 214. — Communales 1912, 211. — Foncières 1913 3 ½ %, 440 — Communales 1930, 1.022. — Foncières 1930, 1.001. — Communales 1931, 1.022; 1931-32, 1.016; 1932, 1.026. — Emprunt 1933, 1.053.

VILLE DE PARIS

Ville de Paris 1875, 525; 1876, 523; 1892, 332; 1894-96, 332; 1898, 386; 1899, 365; 1904, 365; 1910 2 3/4 %, 355; 1910 3 %, 314; 1912, 297; 1928, 1.003; 1929, 1.023; 1930, 1.023; 1930 lots, 1.006; 1931, 1.016; 1931 fort, 992; 1933, 1.007; 1934 5 %, 991; 1935, 893; 1937, 1.003; 1936, 1.015.

Panama à lots, 200.

Départ. Nord 5 ½ % 1936, 1.035.

CHEMINS DE FER

Est : 3 % anc., 431; 3 % nouv., 415; 5 % 1921, 915. — Lyon : 3 % anc., 396; 3 % nouv., 400; 3 % 1921, 341. — Midi: 3% anc., 391; 3% nouv., 397; 4 %, 1921, 811. — Nord : 3 % anc., 488; 3 % nouv., 441; 5 % 1921, 910. — Orléans: 3% anc., 413; 3 % nouv., 407; 4 % 1921, 809. — Ouest: 3 % anc., 407; 3 % nouv., 416.

OBLIGATIONS DIVERSES

Nord-Sud 4 % 1909, 492; Distribution 6 % 1939, 997. — El. Gas Nord 1931, 1.030. — Em. Industrielle 4 ½ % 31, 1.008. — Tapis et Couvertures 5 %, 1.030. — Aciéries Longwy 5 % 1931, 1.034. — Courrières 4 ½ % 1930, 1.033 — Vicoigne 5 ½ %, 1.070. — Courr. Kuhlmann 3 % 30, 1.045. — Kuhlmann 4 ½ % 1930, 1.033. — Pollet et Chaus. 6 ½ % 27, 506.

EMPRUNTS COLONIAUX

Annam Tonkin 3 ½ %, 82. — Indochine 3 % 1909, 440. — Maroc 1914, 488. — Algérie 1902, 459. — Tunisie 1907, 373.

Bourse de Lille

du 22 décembre 1942

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, d. 3800. — Aniche, 6600. — Anzin, 2485. — Béthune, le 10me, d. 3915. — Blanzy, d. 7200. — Bruay, 710. — Carvin, 3725. — Courrières, 1180. — Dourges, 3630. — Escarpelle, 6750. — Lens, 1600. — Lévin, 1006. — Marles, 2260. — Ostricourt, d. 5520. — Vicoigne, 2410.

Banques. — Crédit du Nord, 750. — Union des Mines, d. 965.

Eaux, Transports. — Lyonnaise des Eaux, d. 2800.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, d. 760. — Contin. Gas, d. 3250. — Electr. et Gaz Nord, d. 1070. — Electrique Nord, 900. — Energie Electr. Nord France, 1026. — Union houillère et électrique, d. 540.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, 795. — Cambre et Meuse, d. 515. — Atel. et Construct. Nord France, 1540. — Blache, 1520. — Constr. mécan. Cail, ex-droit, d. 1070. — Delattre et Frouard, 1130. — Denain-Anzin, off. d. 3400. — Fives-Lille, 2218. — Aciéries Nord-Est, 1925. — Jeumont, d. 950. — Louvroil, 1475. — Senelle-Maubeuge, d. 1950. — Tub. Valenciennes, d. 1230.

Pétroles. — Raf. Pétroles Nord, 175.

Textiles. — Agache, d. 3300. — Pilat et Filt. France, 2135. — Gillet-Thaon, d. 425. — Comp. Gén. Ind. Textile, d. 3050. — Le Blan, d. 1800. — Saint Frères, d. 1880. — Tiberghien, off. 935.

Ciments. — C. Lafarge, d. 15.200. — Origny, 23.500 ex-coupon. — Constr. La Loisne, 1180. — Pollet, act. d. 4100; part, 39.500.

Produits chimiques. — Et. Danjou, d. 950. — Engrais d'Auby, d. 558. — Engrais de Roubaix, 2250. — Finalens, 1660. — Glaces et Verres sp. Nord, d. 10.200. — Huiles et Goudrons, d. 7000. — Kuhmlann, 3625. — Saint-Gobain, 8200. — Glaces d'Aniche, d. 3630.

Alimentation, Diverses. — Chocolat Kemmel, d. 540. — Delespaul-Haves, d. 1650. — Brass. Motte-Cordonnier, d. 3350.

OBLIGATIONS

Ville de Lille 5 % 1935, 990. — Société de Filature 5.50 %, 975.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 22 décembre 1942

Présidence de M. Toulza

— Un mois avec sursis à Alice Lalselle, hameau du Blaton, à Linselles, pour s'être approprié des pelotes de coton.

Fraude en douane. — Flora Leclercq, débitante à Comines, a importé frauduleusement, étant à bicyclette, 4 g. de tabac de provenance étrangère. Le tribunal la condamne à 1 mois de prison et 800 fr d'amende et prononce la confiscation de la bicyclette saisie.

Le bien d'autrui. — Jules Lafrance, 53, rue de Saint-Amand, à Roubaix, devait remettre une somme de 1.500 fr. Il en a gardé par devers lui 500 fr. Poursuivi pour abus de confiance, il se voit condamner à 15 jours de prison avec sursis.

— Henriette Pau, 4, rue Suffren, à Loers-France, a dérobé de la laine filée au préjudice de son employeur : 15 jours de prison avec sursis.

— Yvonne Vandenbulcke, 56, rue de Willems, à Hem, détenait de fausses cartes de pain qu'elle revendait au prix de 210 fr. Son trafic lui vaut 6 mois de prison.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

QUATRE MATCHES EN DIX JOURS !

Une rude tâche attend les footballeurs « pros »

Le championnat va-t-il se jouer ou, du moins, prendre une tournure décisive en cette fin d'année?

C'est possible car de la Noël au 3 janvier quatre journées auront lieu coup sur coup. Les clubs joueront deux fois chez eux et deux fois en déplacement.

Voici les rencontres prévues pour les 25 et 27 décembre, et 1er et 3 janvier, pour les clubs de tête.

Lens : Fives et Rennes — Rouen et Le Mans; *Reims* : Troyes et Sochaux — Fives et Rennes; *Rouen* : Lens et Amiens — Red Star et Bordeaux; *Bordeaux* : Le Mans et Rouen — Le Havre-R.C. France; *Fives* : Reims et Stade C.A.F. — Lens et Amiens; *R.C. France* : Red Star et Bordeaux — O.I.C.L. et Excelsior; *Sochaux* : O.I.C.L. et Excelsior — Stade C.A.F. et Reims; *O.I.C.L.* : R.C. France et Le Havre — Sochaux et Troyes; *l'Excelsior*, lui, recevra : Le Havre et R.C. France. Il se déplacera à Troyes et Sochaux.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

EXCELSIOR-LE HAVRE

Vainqueur dimanche dernier du Stade-C.A.F., l'Excelsior recevra au stade Amédée-Prouvost, vendredi, à 14 h. 30, la sympathique équipe du Havre.

Les augures avaient, en début de saison, fait bon marché des chances des Havrais que leur situation difficile semblait devoir écarter des grands rôles. Le « Hac » leur a donné le plus cinglant démenti en obtenant par deux fois des résultats remarquables et en battant successivement Rouen, le R.C. Paris, Amiens, Troyes et le C.A.F.

Son équipe avec le Leconte, Brion, Garcia a conservé une belle ossature à laquelle les jeunes se sont rapidement soudés.

L'Excelsior aura donc fort à faire pour venir à bout des Normands. La magnifique forme d'Henri Hilti qui, au parc des Princes, a fait une démonstration splendide permet de croire cependant qu'il réussira à emmener ses jeunes camarades à la victoire. L'équipe sera inchangée dans la formation : Schuth; Dubois, Braine; Urbaniack, Devos, Morjean; A. Haroux, Valemberg, Poblomme, Hiltl, Van Hecke.

Prix des places habituels. Location au stade. Les abonnés aux tribunes détacheront le ticket 11.

Signalons que l'heure de la rencontre du dimanche 27 contre le R.C. Paris, a été fixée à 14 h. 15 pour permettre aux Parisiens de rentrer le soir même chez eux.

Amicales de Roubaix-Tourcoing

RÉSULTATS DU 20 DÉCEMBRE

Première Série

Jean-Macé — Jean-Ghislain	3—5
Justice — R.C. Tourcoing	4—4

Deuxième Série

F.A.B.S. 2 — Condorcet B	10—0
Sans-Soucis — R.C. Tg.	3—3
Fontenoy — F.A.B.S. 1 B	0—2
Justice — Jean-Ghislain	3—2

CLASSEMENT DE LA PREMIÈRE SERIE

Clubs	J.	G.	N.	P.	Pts
S. C. Justice	9	6	1	2	22
A. B. S.	8	6	0	2	20
Jean-Ghislain	8	6	0	2	20
R. C. Tourcoing	9	4	3	2	20
Jean-Macé	9	5	1	3	20
Sans-Souci	9	5	1	3	20
Colbert	9	4	1	4	18
A. S. Tourcoing	9	1	1	7	12

Six équipes se trouvent en paquet avec 2 points d'écart de la première à la sixième place, ce qui promet de jolies luttes aux cours des matches retour.

UNION DE FLANDRE

RÉSULTATS DU 20 DÉCEMBRE

1re série : E. I. C. Tg — C. A. J. Rx : 0—5. — F. S. Wes. — S.C.S.C. Hem : remis — U.S.S.M. Lille — S.W. Leers : 1—4. — C.S. Mouv. — F.S. Wes : 2—0 — 2me série : U.S.S.M. Lille — S.W. Leers : 3—0. — S.L.S.Rx — S.C.S.C Hem : forfait d'Hem.

RENCONTRES DU 27 DÉCEMBRE

1re série : C.A.J. Rx — C.S. Mouvaux. — F. S. Wes I — E.I.C. Tg. — S.C.S.C. Hem — U.S.S.M. Lille (remis). — S.W. Leers — F.S. Wes, 2 à 10 h

COMITÉ RÉGIONAL DES FLANDRES (Ligue du Nord de football). — Les bureaux du secrétariat, 32, rue Anatole-France, à Lille, seront fermés les samedis 26 décembre et 2 janvier. Prochaines réunions du Comité directeur les samedis 9 et 16 janvier, à 14 h. 15, au siège.

Résultats divers

Stella Lys 1 A — Annappes	6—1
Stella Lys 1 B — Annappes	5—1
Stella Lys (Cadets) — Halluin 1	1—3

BASKET-BALL

UNION DE FLANDRE

RÉS